



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Plan de relance « soutien à l'investissement dans des secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie » - AAP du ministère de l'Industrie – Opérateur BPI

Cet appel à projets doit permettre à l'État de soutenir les meilleurs projets d'investissements de nature à renforcer l'autonomie et la résilience des filières industrielles françaises. Il s'agit de diminuer leur degré de dépendance vis-à-vis de fournisseurs extra-européens tout en développant les filières d'avenir garantissant la création de valeur en France et en Europe.

L'agroalimentaire, avec notamment la production ou la transformation de produits agroalimentaires, ou d'intrants essentiels pour l'industrie agroalimentaire est l'un des quatre secteurs concernés.;

Les projets d'investissement peuvent se présenter sous la forme :

- De créations de nouvelles unités de production,
- D'investissements dans des unités de production existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités de production ou les rendre plus productives et plus flexibles,
- Du développement et de la mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants.

L'aide est attribuée sous forme de subvention.

Modalités

- Prolongation jusqu'au 1^{er} juin 2021
- Relevés intermédiaires les 26 janvier, 31 mars minuit
- À destination des PME, ETI et GE
- Projets individuels ou collectifs
- Assiette de dépenses supérieure à 1 M€
- **Le régime d'aide temporaire Covid – 19 permet d'accompagner les entreprises jusqu'à 80% pour les dépenses inférieures ou égales à 1 M€.**

Dépôts des projets :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697>

Contacts BPI :

p.relance.BPI.fr